

CONVOCAATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués
dans la salle du conseil de la mairie, pour la réunion qui aura lieu en session ordinaire :

Mercredi 17 décembre 2025 à 19h

Ordre du jour :

✓ **Délibérations :**

1. Délibération pour autoriser l'engagement des dépenses avant le vote du budget 2026 – BUDGET COMMUNAL ;
2. Délibération pour autoriser l'engagement des dépenses avant le vote du budget 2026 – BUDGET annexe SOLAIRE ;
3. Délibération pour autoriser l'engagement des dépenses avant le vote du budget 2026 – BUDGET annexe COMMERCE MULTISERVICES ;
4. Délibération pour fixer la durée des amortissements – BUDGET annexe COMMERCE MULTISERVICES ;
5. Délibération portant décision modificative n° 5.2025 relative à la dotation aux amortissements – BUDGET annexe COMMERCE MULTISERVICES ;
6. Délibération pour reporter la mise à jour du plan et tableaux des voies communales et des chemins ruraux sur 2026 ;
7. Délibération pour adopter le plan de gestion 2026-2035 avec le Département de l'Isère concernant les actions à réaliser sur le site ENS Marais de Montenas (SL097) ;
8. Délibération pour autoriser le Maire à signer la convention et les avenants à intervenir avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) pour la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive dans le cadre du projet de « requalification de la Marcousse » ;
9. Délibération pour autoriser le Maire à signer la convention de mutualisation et valorisation des CEE avec le Territoire d'Énergie Isère (TE38),
10. Délibération pour autoriser le Maire à signer la convention d'accompagnement n°25-036 avec le CAUE concernant l'élaboration de la stratégie pour le centre-bourg ;
11. Délibération pour fixer le tarif des encarts publicitaires publiés dans le bulletin municipal ;
12. Délibération pour solliciter une aide financière à Monsieur le Président du Département de l'Isère au titre des amendes de police ;
13. Délibération pour solliciter une subvention au titre de la dotation territoriale du Département de l'Isère : aménagement de sécurité sur voiries ;

✓ **Point d'information sur les commissions municipales ;**

✓ **Questions diverses.**

A Poliénas, le 11 décembre 2025

Le Maire,
Lionel ARGOUD